

Conseil communal

Prise d'acte de la démission de Monsieur Philippe Lorisgnol, Conseiller communal ECOLO en date du 24 novembre 2015 pour raisons personnelles

Installé une première fois le 3 janvier 1989 après les élections d'octobre 1988. Il est réélu en 1995. Il siège de janvier 1989 à décembre. 2000. Réinstallé le 10 février 2004, Il a exercé son mandat de conseil communal jusqu'à ce jour. Il avait prévu d'arrêter à mi-mandat. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles occupations et ses nouveaux voyages.

C.P.A.S.

Approbation de la modification budgétaire n°2 au Budget 2015, Services ordinaire et extraordinaire.

Approbation du Budget - Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016

Service ordinaire : Recettes : 4.509.116,18 € - Dépenses : 4.509.116,18 €

Services extraordinaire : Recettes : 1.145.000 € Dépenses : 1.145.000 €

Part communale : 1.417.160 €.

Culture

Approbation du supplément de plus de 10% par rapport à l'estimation relative au marché de travaux de rénovation du bâtiment sis rue de Bruxelles, 38 à Genappe en vue de la création d'un pôle culturel. Le montant estimé et approuvé par le Conseil communal en date du 25 août 2015 étant de 799.449,59 € et le montant probable de l'ordre de 915.000 €.

Energie

Projet estimation mode de passation du marché pour le renouvellement de l'éclairage public de l'Espace 2000 pour un montant estimé de :

Montant estimatif : 49.945 €

Espaces verts

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché pour l'achat de plantations ornementales pour une dépense estimée à 12.417,65 €

Finances

Approbation des Budgets 2015 et 2016 de la Fabrique d'église de Genappe

Approbation du Budget 2016 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe

Information

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour la mise en page et le graphisme du bulletin communal pour les années 2016 à 2018. Estimation de la dépense : 36.300 €

Intercommunales

Approbation de l'ordre du jour :

De l'Assemblée générale du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » ;

De l'Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale Brabant wallon (IBW) ;

Des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 8 décembre 2015 de l'Intercommunale Sédifin ;
De l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2015 de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW) ;
De l'Assemblée générale du 18 décembre 2015 de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon « IECBW »,
De l'Assemblée générale du 18 décembre 2015 de l'Intercommunale Ores.

Seniors

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de service pour la désignation d'un autocariste pour le transport de personnes seniors dans le cadre de voyages d'une journée en car pour l'année 2016. Estimation de la dépense : 5.000 €

Travaux

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour le curage, l'entretien et les réparations à réaliser sur les cours d'eau de troisième catégorie de l'entité
Estimation de la dépense : 9.401,70 €

Ratification de la décision d'attribution d'un marché de services pour le déneigement et l'épandage de sel sur les voies publiques de l'entité de Genappe pour l'hiver 2015-2016

Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux de réfection des douches de la salle omnisports de Genappe pour un montant estimatif de 29.500 €.

Patrimoine

Acquisition pour cause d'utilité publique d'habitations situées au 3 et au 7 de la rue de Charleroi dans le cadre de la Revitalisation/Rénovation Urbaine.

Aliénation du terrain de l'ancienne Gendarmerie sis rue des Lilas à Genappe, pour une contenance totale de 16 ares 62 centiares au prix de 410.000 €.

Approbation du projet d'acte d'Emphytéose entre Infrabel et la Ville de Genappe relatif à la Ligne 141 Pré-Ravel dans le cadre des aménagements des abords du Ravel.

Pour y implanter une infrastructure sportive (Ballodrome et terrain de sport). Montant du canon annuel : 3.490 €.

Plan de Cohésion Sociale

Approbation du projet de création de l'espace multisport aux Crawannes, de la création d'un comité de quartier et de la convention avec Notre Maison.
